



Association déclarée selon la loi de 1901
Siège social : 35 rue Léon Fontaine 78500 Sartrouville
Tél : 01 39 15 32 21 e-mail : arqm@wanadoo.fr

Janvier – Février 2007
Bulletin N° 38

EDITORIAL

En ce début d'année 2007, le Conseil de l'Association présente ses vœux les meilleurs à tous ses adhérents et aux lecteurs de ce bulletin.

Que peut-on attendre de l'année 2007?

Afin de répondre à cette question, nous nous inspirerons des résultats du questionnaire que nombre d'entre vous ont rempli l'an passé.

Pour un quartier encore plus agréable, vous souhaitez, en priorité :

- Des trottoirs en meilleur état, plus sûrs et plus faciles à emprunter par les piétons.
- Moins d'attente à la poste et le courrier distribué plus régulièrement et sans erreur.
- Des véhicules automobiles moins nombreux, qui roulent moins vite et qui respectent le code de la route.
- Une librairie en centre ville.

Ce seront nos vœux pour 2007, en espérant un début de réalisation.

Pour notre Association, nous souhaitons:

- Des adhérents nombreux, fidèles et actifs, comme les années précédentes.
- De bonnes relations avec les pouvoirs publics, la municipalité notamment.
- La poursuite de la coordination avec les autres associations de quartier, et les associations d'environnement dans la Boucle de Montesson.

Bonne année 2007.

AGENDA

- **Samedi 27 Janvier 2007** à 20h 30, à l'église Saint Martin, concert de musique classique organisé par le Comité du Vieux-Pays. Au programme : des œuvres du XVIII^{ème} siècle (Telemann, Bach, Vivaldi, Haendel) interprétées par l'orchestre ARTEFONIA, un ensemble d'environ vingt instrumentistes dirigés par Jacques Mougenot. Entrée libre. Participation aux frais.
- **Du jeudi 22 février au dimanche 4 mars**, au Gymnase du Dispensaire, 22 quai de Seine: 6^{ème} salon des arts « Contrastes ». Tous les jours de 14h30 à 18h30 y compris le dimanche. Exposition d'artistes locaux. Entrée gratuite.
- **Samedi 24 mars** : journées portes ouvertes au Lycée Jules Verne.

AGENDA (suite)

- **Dimanche 1^{er} avril**: Sortie vélo, jusqu'à Herblay et Fromainville, en longeant la Seine.
- **Samedi 12 mai**: Journée de sensibilisation au problème des déchets, dans le parc du Dispensaire.
- **Samedi 19 mai**: Nettoyage des berges de Seine.
- **Samedi 16 juin**: Fête de quartier au Lycée Jules Verne.

DANS NOTRE QUARTIER ET ALENTOURS

La protection contre les inondations

Cet été, pour rétablir l'étanchéité de l'ouvrage, un rideau de palplanches a été implanté au cœur de la digue, sur tout le linéaire (3 km environ). Les autres travaux prévus – stabilisation et aménagement végétal des berges, restauration d'une continuité piétonne le long de la Seine – devraient commencer d'ici un an environ, après les appels d'offres et le choix des entreprises ; ils ne pourront toutefois pas démarrer tant que l'Etat n'aura pas notifié sa quote-part de subvention.

Le manège reviendra-t-il ?

Depuis la fin novembre, la place de la gare a perdu une animation chère à nos petits : le manège n'est plus. Parait-il qu'il ne faisait pas « joli » dans l'environnement.

Pouvoir contenter à la fois les souhaits des enfants et ceux des adultes, cela s'avère peut-être difficile. Essayons de trouver, au mieux, un compromis pour satisfaire l'ensemble. Nous souhaitons vivement qu'une solution soit trouvée pour le printemps car il manque au décor, ... et aux enfants.

Fuites d'eau

En décembre, nous avons pu constater deux fuites sur le réseau de distribution d'eau dans notre quartier:

- rue Jean Nicolle à 10m du quai du Pecq.
- à l'intersection avenue Alfred Foulon / rue de la Constituante.

Dans les deux cas la conduite est en fonte de plus de 60 ans de service.

Il serait avisé de procéder à la rénovation de notre vieux réseau. Ceci pourrait être programmé lors de la suppression des branchements en plomb comme cela fut exécuté rue Léon Fontaine.

Talus et abords des voies SNCF : de mal en pis ?

Notre quartier est séparé des voies SNCF par des talus, où la végétation pousse, souvent de façon spontanée : des haies se constituent, formant un écran végétal qui ne réduit pas les bruits mais a le mérite de masquer la vue des trains. La taille des végétaux est probablement nécessaire, pour éviter l'envahissement. Mais, par facilité, la SNCF a pris l'habitude de couper les arbustes au raz du sol. Un riverain a été victime de cette mésaventure, il y a quelques mois.

La même opération vient d'être renouvelée le long du quai A: c'est particulièrement inesthétique. D'autant que si la végétation a été évacuée, il reste des déchets divers (plastiques, canettes et bouteilles diverses). Des débris similaires sont présents sur les toits de la gare SNCF et routière. Au lieu de pouvoir admirer tranquillement la nouvelle place de la gare, c'est ce spectacle qu'on inflige aux milliers de voyageurs du RER à partir du quai A.

Un rendez-vous a été demandé à la SNCF qui permettra d'évoquer tous ces problèmes de voisinage.

Jules Verne s'affiche

Le gymnase de la rue de la Constituante est terminé – Il sera agrémenté d'une fresque en grès émaillé mesurant 5,20 m x 4 m représentant le visage de Jules Verne – Trois projets ont été présentés, et soumis, à M. le Maire, à Mme le Proviseur et à l'Association ; l'un a retenu l'attention générale : nous pourrions l'admirer bientôt.

La Poste tente de gérer son attente

Lors de notre dernière assemblée générale en date du 7 octobre 2006, a été évoqué le problème de la poste.

La poste a été fermée durant deux mois pour réfection et nous pensions que le problème de l'attente allait être résolu, mais apparemment il n'en est rien.

Nous remarquons que cette nouvelle organisation laisse plus d'espace pour la file d'attente, que nous avons en face de nous un personnel compétent et patient.

Des efforts ont été entrepris pour mieux gérer cette attente par la spécialisation des guichets (guichet réservé aux professionnels – au retrait des recommandés et aux opérations courantes). Le temps passé reste encore trop long. Il est impératif, aux heures de pointe, que les 4 guichets soient ouverts afin de mieux gérer l'affluence.

Au vu de ce qui précède, nous envisageons de contacter le responsable pour lui faire part de nos remarques.

Le devenir du terrain attenant à la clinique

Ce terrain situé avenue Maurice Berteaux, près de l'ancienne clinique du pont, a été récemment acquis par le Département des Yvelines pour y implanter une antenne locale des services sociaux départementaux. Les palissades métalliques qui fermaient le site viennent d'être couchées sur le sol, non pour marquer le début des travaux, mais par mesure de

sécurité après le coup de vent qui a frappé notre quartier le 8 décembre dernier.

INFORMATIONS GENERALES

Rejets d'eaux usées en Seine : est-ce la fin ?

Des rejets se sont produits pendant deux hivers consécutifs suite à fermeture pour travaux de l'émissaire – un égout de près de 4m de diamètre - qui en temps habituel achemine nos eaux usées vers la station d'épuration d'Achères. Tout ce qui provenait de nos toilettes, évier, lavabos et machines à laver se déversait directement en Seine, sans traitement préalable. On a pu constater ces rejets en bas de la rue Léon Fontaine, pendant plusieurs mois, fin 2004 et début 2006.

Lors d'une récente réunion organisée au Pecq, la bonne nouvelle a été annoncée par les responsables du SIAAP (Syndicat d'assainissement de l'agglomération parisienne) : nous n'aurons pas à subir de nouveaux rejets en Seine. En effet, dans notre secteur, les travaux sont terminés : l'émissaire a été débarrassé de ses boues et il est en bon état, pour le moment.... Des travaux restent nécessaires dans le secteur de Chatou, mais ils seront effectués l'hiver prochain sans rejets en Seine. Pendant la fermeture de l'émissaire, les eaux usées seront pompées et déversées dans un autre émissaire en service, moyennant un surcoût d'environ 15% sur les travaux.

Est-ce la fin définitive des rejets en Seine? Pas tout à fait. En effet, lors de fortes précipitations, les réseaux ne peuvent absorber tous les débits et le surplus est rejeté en Seine sans traitement par des déversoirs d'orages : il en existe en bas de la rue Léon Fontaine et Place de la Fête, au Vieux Pays. De plus, en cas d'entretien sur les réseaux secondaires gérés par les communes, des rejets – d'importance variable- peuvent être opérés ; ce fut récemment le cas pendant quelques semaines à Maisons-Laffitte, près du pont routier. Enfin, des accidents sont toujours possibles (une mauvaise manipulation) ainsi que des incidents d'origine inconnue : des traces d'hydrocarbures ont été repérées le long des berges de notre quartier il y a quelques mois et signalées au service environnement.

Terminons par une note d'optimisme: même s'il reste de gros progrès à faire, la qualité de l'eau de Seine s'améliore. Ainsi, le nombre d'espèces de poissons recensées est passé de 14 en 1990 à 29 en 2006.

Pour en savoir plus : www.siaap.fr/

Non aux jet skis sur la Seine

Pour ceux qui ne le savent pas, le jet ski est « une petite embarcation propulsée par le jet d'eau d'un moteur à turbine ». Ce que ne dit pas le dictionnaire, c'est que le jet ski, appelés aussi scooter nautique, est un engin bruyant, gourmand en carburant, source de pollution de l'air et de l'eau ; de plus, ce sport est souvent pratiqué par des individuels, en dehors de toute structure de club, donc difficiles à contrôler. Plusieurs accidents ont d'ailleurs été déplorés.

Le problème s'est posé il y a deux ans environ : des adeptes de jet skis de plus en plus nombreux évoluaient sur la Seine, du Pecq jusqu'à Conflans, suscitant la réaction des riverains du fait des nuisances sonores engendrées. A l'unanimité, les communes concernées et les associations d'environnement ont demandé l'interdiction de cette activité sur le secteur considéré.

Sans tenir compte de cet avis, le service de la navigation de la Seine propose de concentrer la pratique du jet ski sur deux « bassins de vitesse » : l'un serait situé à Montesson, l'autre commencerait à Sartrouville, à partir du pont routier, et s'étendrait jusqu'à la Frette.

Au nom des associations de riverains concernés, Le Vieux Pays notamment, le CADEB, consulté à ce sujet, a réitéré son opposition formelle à ce projet. En revanche, le Collectif d'environnement est favorable à encourager sur la Seine la pratique d'activités nautiques non motorisées, telles que la voile, le canoë kayak ou encore l'aviron.
Pour en savoir plus : <http://www.cadeb.org/>

La tangentielle Nord : oui, mais sans bruit

Dans le cadre de l'enquête publique portant sur le projet de création d'une liaison ferrée pour les voyageurs entre Sartrouville et Noisy le Sec, notre Association s'est exprimée. Voici l'essentiel du courrier déposé auprès du commissaire enquêteur.

« Notre quartier est délimité au sud par la voie SNCF-RER, depuis la gare de Sartrouville jusqu'au pont franchissant la Seine. C'est dire que les habitants de notre quartier sont très concernés par les bruits ferroviaires, provenant notamment du passage des trains de fret ; la nuisance est importante la nuit et lors du franchissement de la Seine sur le pont métallique en provenance de Maisons-Laffitte.

C'est pourquoi, bien que notre quartier ne soit pas situé sur le trajet de la future tangentielle, nous nous permettons de nous exprimer dans le cadre de l'enquête publique. Notre contribution vient en complément de celles des associations plus directement concernées ainsi que de celle du CADEB.

Notre Association soutient le projet de liaison tangentielle Nord. En effet, le développement d'une offre de transports en commun nous paraît indispensable si l'on veut limiter l'usage de la voiture, source de pollution, consommatrice d'espace et coûteuse pour la collectivité. De plus, le projet de tangentielle est intéressant dans la mesure où il permet l'accès aux réseaux existants (maillage) et permet de désenclaver, donc de revitaliser certains quartiers. Il convient toutefois d'être très attentifs aux bruits générés par la circulation ferroviaire, de moins en moins supportés par les riverains.

Pour notre quartier, déjà bien desservi par les transports en commun, le projet de tangentielle permettra d'atteindre des destinations supplémentaires vers le Nord et l'Est de la Région parisienne, sans passer par Paris. De plus, la création d'une gare sur le Plateau et d'un accès direct à la gare SNCF et RER de Sartrouville devrait avoir pour effet une diminution de la circulation automobile dans notre quartier

(véhicules particuliers, bus articulés bruyants) et donc moins d'embouteillages aux abords de la gare SNCF.

Toutefois, il nous paraît indispensable de bien gérer l'afflux supplémentaire de voyageurs à la gare de Sartrouville, tant au plan de la sécurité des personnes que de l'organisation de la gare elle-même pour éviter la saturation. La réactivation de la démarche « comité de pôle » dans le cadre du PDU (plan de déplacements urbains) peut apparaître comme l'outil permettant de s'attaquer à ces problèmes dans leur globalité. »

Pour en savoir plus sur le projet :

{ HYPERLINK "<http://www.tangentiellenord.com/>" }

Le devenir de notre quartier intéresse l'Île de France

Dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme), la ville vient d'adopter son projet pour les 10-15 ans à venir. La Région Île de France se livre au même exercice à horizon d'une vingtaine d'années (jusqu'à 2030). Il s'agit de définir la destination des territoires en Île-de-France en prenant en compte tous les éléments de notre vie quotidienne: le logement, les services, les déplacements, l'activité, les loisirs, la qualité de l'air, l'accès aux espaces naturels.

Pour la Boucle de Montesson, les points forts du projet sont :

- la sauvegarde des espaces agricoles (« la plaine »)
- le développement du parc urbain (autour de l'étang de l'Épinoche)
- la priorité aux transports en commun (tangentielle nord en particulier).
-

Pour répondre à la crise du logement, la Région estime nécessaire de réaliser 60 000 logements par an. Elle propose de construire en priorité dans les secteurs bien desservis en transports en commun, notamment ceux situés dans un rayon de 1000 mètres autour des gares. Le secteur de la gare de Sartrouville est recensé comme tel. Que va-t-il se passer ? Il n'est pas question bien entendu de raser les quartiers pavillonnaires, mais de favoriser des évolutions.

Cet objectif régional apparaît en cohérence avec celui défini dans le PLU de Sartrouville, récemment adopté par la municipalité : l'habitat pavillonnaire y est préservé mais des agrandissements raisonnables de pavillons sont autorisés ; des constructions de petits immeubles collectifs sont possibles le long des grands axes (Jaurès-République et Maurice Berteaux).

Pour en savoir plus sur le projet de l'Île de France (le SDRIF): <http://www.cadeb.org/>

HISTOIRE LOCALE

Le chemin de fer des courses

Puisque la Tangentielle Nord est actuellement à l'ordre du jour, nous allons rappeler ici, brièvement, l'histoire d'une petite ligne de chemin de fer bien oubliée et qui pourtant a connu son heure de gloire il y a bien longtemps.

Elle empruntait une partie d'un circuit que certains d'entre vous connaissent, habitués que vous êtes des balades en vélo.

Rendons-nous à Maisons Laffitte, empruntons la rue de la Muette. Très vite, à la Porte des Pétrons (autre nom pour les génévriers), c'est la forêt : en 1999 la tempête avait, entre autres lieux, creusé une saignée dramatique à cet endroit, c'était la désolation mais, (sagesse et savoir des forestiers), après le nettoyage, c'est vrai que la forêt se reconstruit d'elle-même. Bien sûr, nous-mêmes ne verrons plus jamais les grands arbres d'autrefois, mais l'avenir est riche de promesses.

Vous arrivez à la clôture du terrain militaire, et nous allons prendre à droite et vous remarquerez la rectitude de la route, prolongée encore à main droite par une voie, presque à 90 ° qui semble retourner vers Maisons Laffitte (vous me suivez ?)

En fait, il s'agit du tracé de l'ancienne voie du **chemin de fer des courses** : L'établissement de cette voie avait été déclaré d'intérêt public par le Président Félix Faure le 27 mai 1897 et elle fut inaugurée le 16 Mars 1898 et fonctionna jusqu'en 1939. Elle permettait aux turfistes qui prenaient le train à la Gare Saint Lazare d'arriver directement sur le champ de courses en 20 minutes.

L'embranchement se situait entre Maisons Laffitte et Achères, avant la gare de triage : on reconnaît très bien le circuit emprunté maintenant par cette route forestière qui va de Maisons à Fromainville et qui en occupe donc une portion. La voie aboutissait après une grande courbe à une gare installée au bout du champ de Courses où se situe maintenant le parking des cars et des vans.

D'abord à voie unique, elle fut mise en double voie à partir de 1913. Les jours de courses, 10 trains spéciaux faisaient la navette et amenaient de Paris 10 000 voyageurs (22 trains les jours de grand prix). Mais le 2 août 1914, c'est la mobilisation générale : les hommes, les voitures et les chevaux partent tous... Pendant 5 ans, le champ de courses est abandonné, mais la voie, elle, reste en activité :

L'Hôtel Royal (la MGEN) hôtel de luxe ouvert en 1911, n'eut qu'une brève existence hôtelière. En 1914, il est réquisitionné par la Croix Rouge qui y installe un hôpital militaire spécialisé dans l'accueil des gazés à partir de 1915. Les malheureux blessés arrivaient à Maisons par cette voie où ils avaient été acheminés directement par le chemin de fer de grande ceinture ou par la ligne de Paris-Le Havre. En 1919, ce fut la réouverture des courses, et à l'époque plus de 40 réunions se déroulaient sur la pelouse de Maisons et chaque train amenait 1000 parieurs heureux ou malheureux.

Mais vers 1930, l'automobile détrônera le train : petit à petit, la fréquentation diminua et en 1939 il n'y avait plus que 800 passagers pour emprunter la ligne. La SNCF étudia donc la suppression de celle-ci et cette suppression devint effective le 5 juin 1942 – Les rails et les installations furent démontées : le cousin de notre ami Gérard Blondeau, Louis Bientz, fut réquisitionné par l'occupant pour démanteler les rails qui furent expédiés par wagons à travers l'Allemagne, pour participer à l'effort de guerre, notamment en direction

de Dniepropetrovsk en Ukraine – Il apprit plus tard, qu'un de ces wagons avait été détruit par un bombardement, en traversant le Reich.

De 1898 à 1939, ce sont plus de 10 millions de voyageurs qui avaient été transportés par cette petite voie annexe.

Françoise Denais

COMMERCE DE PROXIMITE

La Vaudoire nous ouvre ses portes

Située à l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de la rue Jean Nicolle, la boulangerie-pâtisserie La Vaudoire a réouvert en septembre dernier après des travaux importants de rénovation. A l'invitation du nouveau propriétaire, une dizaine de membres de l'Association a été invitée à visiter l'ensemble des installations. Tout est conçu désormais pour garantir l'hygiène et la propreté : le sol et les murs ont été carrelés, le gaz naturel a remplacé le fuel pour chauffer le four, le stockage des farines et autres matières premières a été rationalisé. Le métier reste toutefois difficile : les journées commencent vers trois heures du matin, et il ne faut pas moins de deux boulangers et trois pâtisseries pour satisfaire les clients, toujours nombreux dans la boutique. Nous souhaitons bonne chance et la réussite à cette jeune entreprise familiale.

ATAC partenaire des associations

La chaîne de magasins ATAC (groupe Auchan) recherche le partenariat avec les associations locales. Le magasin de Sartrouville a participé à cette opération : tout au long d'une semaine, en novembre dernier, une dizaine d'associations de proximité, de quartier notamment, ont pu se faire connaître à l'intérieur du magasin, à l'aide d'un micro mis à leur disposition ou encore en distribuant des documents. Parallèlement, ATAC a vendu 1 euro pièce des produits « partage » donnés par ses fournisseurs. La recette a été reversée aux associations participantes : un chèque de 64 euros a été remis à notre association par le directeur du magasin, qui, le sachiez-vous, emploie 54 salariés, la plupart domiciliés à Sartrouville.

DERNIERE MINUTE

Le centre ville perd sa « Sécu »

La rumeur courait depuis un certain temps, mais devient réalité. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie, située avenue Lamartine, va fermer, dans les semaines à venir (en principe fin janvier-début février). Il faudra désormais s'adresser au Centre 596 : 145, avenue Charles de Gaulle, sur le Plateau. Rappelons que le Centre 66, rue Lamartine, accueille les assurés du centre ville à Sartrouville, mais aussi ceux de Montesson. A ce jour, nous n'avons pas d'autre précision sur cette opération.

Bulletin rédigé par l'Association, le 4 janvier 2007.